

sia

NE.SIA – INFO N°47

PUBLICATION ANNUELLE DE LA SECTION NE
ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 2024
LE COMITÉ DE SECTION 2023

1. Table des matières	
2. Ordre du jour de l'assemblée générale.....	- 3 -
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 2023 (résumé de PV)	- 4 -
4. Rapport du Président	- 9 -
4.1 Message du Président	- 9 -
4.2 Synthèse des activités 2023	- 9 -
4.3 Communication et relations publiques	- 10 -
4.4 Objectifs 2024- 2025	- 10 -
5. Administration.....	- 11 -
5.1 Comptabilité	- 11 -
5.1.1 Comptes 2023 - Pertes et Profits.....	- 11 -
5.1.2 Comptes 2023 - Bilan.....	- 12 -
5.1.3 Comptes 2023 – détails transitoires et évolution capital.....	- 13 -
5.1.4 Rapport des vérificateurs	- 14 -
5.2 Budget et cotisation 2024	- 15 -
5.2.1 Budget 2024 comparé aux comptes et budget 2023	- 15 -
5.2.2 Cotisations 2024	- 16 -
5.3 Gestion des membres.....	- 17 -
6. Coordination NE.SIA	- 18 -
6.1 Assemblée des délégués	- 18 -
6.2 Coordination romande	- 19 -
7. Consultations et conseils techniques	- 19 -
7.1 Observatoire des marchés publics romands	- 19 -
7.2 SAT – tables rondes	- 21 -
7.3 SAT – Guide permis de construire	- 21 -
7.4 Permanence juridique	- 21 -
7.5 Révision de l'ordonnance sur la formation des dessinateurs/trices CFC (Plavenir)	- 22 -
7.6 Adhésion de la Sia à la Commission du domaine « Bâtiment et construction (COMDOM).....	- 22 -
7.7 Modification de la loi cantonale sur les marchés publics (LCMP)	- 22 -
7.8 Cahier de charge pour les prestations en physique du bâtiment	- 24 -
8. Communications et relations publiques.....	- 24 -
8.1 Synergie gAn - SIA.....	- 24 -
8.2 Journées SIA – visites architecturales	- 25 -
8.3 DRA – distinction romande d'architecture.....	- 26 -
8.4 Capa'cité et Forum des métiers	- 27 -

8.5	Séminaires et conférences	- 27 -
8.6	Afterwork	- 28 -
8.7	Présentation des professions SIA aux écoles / Prix et récompenses	- 28 -
8.8	Site internet.....	- 29 -
9.	Organe de la section.....	- 29 -
9.1	Statuts	- 29 -
9.2	Nomination comité et délégués de section	- 30 -
10.	Mémorandum des assemblées et membres comité NE.SIA	- 32 -
10.1	Mémorandum des assemblées NE.SIA.....	- 32 -
10.2	Mémorandum des membres comité NE.SIA.....	- 33 -

2. Ordre du jour de l'assemblée générale

- A - Ouverture de l'assemblée générale du 19 mars 2024, mots de bienvenue
- B - Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2023
- C - Message du Président
- D - Message du comité central de la SIA
- E - Approbation comptes et rapport des vérificateurs 2023
- F - Approbation budget 2024
- G - Résumé des activités de la section
- H - Elections statutaires
- I - Divers et objectifs 2024-2025

Les points 3, 6, 7, 8 de la table des matières sont traités complètement dans le SIA-Info n° 47. Ils ne seront pas abordés de façon détaillée lors de l'assemblée, sauf à la demande expresse d'un membre ou de l'assemblée. Les points 3, 5 et 9 de la table des matières sont soumis au vote de l'assemblée pour adoption et repris dans l'ordre du jour aux points B, E et H. Les personnes souhaitant obtenir un exemplaire papier du SIA-info en vue de l'assemblée générale sont priées de le requérir par courriel au plus tard d'ici le 18 mars 2024.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 2023 (résumé de PV)

I. Ouverture de l'assemblée générale

Le président, Giona Preisig, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

II. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 avril 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est accepté à l'unanimité. Son auteur est remercié.

III. Message du Président

Le message du président et le rapport d'activités se trouvent résumés dans le SIA Info no 46. Le président remercie tous ceux qui se sont engagés en faveur de la SIA en 2022 et profite de l'occasion pour remercier Giuseppe Martino de sa présence.

La présente assemblée a été précédée d'une visite de la sécurisation de l'ancienne carrière qui se situe à l'entrée ouest du futur tunnel de contournement du Locle. Nous avons eu le plaisir de bénéficier de la présentation du projet de l'OFROU par l'ingénieur civil responsable ainsi que de la présentation du projet de sécurisation par le géologue mandaté.

Le président s'attarde sur différents sujets qui ont ponctué l'exercice 2022 et met en avant les importants ouvrages d'art en cours et à venir, en particulier au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Il expose également qu'une nouvelle dynamique est engendrée par la révision des PAL communaux et par l'accroissement de la population neuchâteloise.

De nouveaux défis résulteront encore de la nouvelle loi sur le climat que la SIA Centrale encourage à accepter.

Dans ce contexte, la SIA se propose d'assumer pleinement son rôle et de fournir à ses membres des opportunités de rencontre et de discussions.

IV. Message du comité de la SIA

Giuseppe Martino résume l'activité de la SIA Centrale pour l'année 2022.

Alain Oulevey a repris les tâches de la Présidence de la SIA avec Urs Rieder. Il s'attarde sur le déroulement de l'assemblée des délégués du 28 avril 2023. Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Value APP module de calcul graphique/thème de la facturation des honoraires. Il s'agit d'un sujet complexe qui anime les discussions et qui fera l'objet d'une communication régulière de la part de la SIA Centrale.
- Révision de la LPE, la SIA a pris position et s'engage politiquement en faveur de cette révision partielle.
- Nouvelles exigences relatives à la révision des normes, désormais, à chaque révision, il sera nécessaire d'évaluer l'impact normes et règlements sur les émissions CO2.

Le délégué annonce encore que lors du Forum de la SIA du 29 septembre 2023, le focus sera mis sur le plan d'action pour le climat.

V. Budget 2023 et rapport des vérificateurs

Les comptes 2022 sont succinctement présentés et figurent de façon détaillée dans le SIA Info no 46. Les comptes bouclent avec une perte de CHF 3'805,86.- contre une perte de CHF 17'120.- prévue au budget (acceptée lors de l'Assemblée Générale 2021).

Les charges ont été un peu moins élevées que prévues au budget notamment sur les frais de comité, AG et autres manifestations, ce qui a permis de compenser avec les frais engendrés par l'organisation de l'exposition « Dangers Naturels », même pas peur. Il n'y a également eu aucune facture relative à l'organisation des journées SIA et DRA pour l'exercice 2022.

Quant aux produits, ils ont été meilleurs que prévus grâce au sponsoring pour l'exposition DN et au soutien extraordinaire de la SIA Centrale (comprenant le montant de la péréquation financière 2021 en faveur des petites sections arrivé en cours d'année).

Rachel Nenavoh et Laurent Demarta ont contrôlé ces comptes et ont remis leur rapport qui atteste que les comptes sont très bien présentés et parfaitement tenus.

Les vérificateurs de comptes notent toutefois des fonctionnements différents pour des opérations similaires arrivant tous les deux ans (ou plus), parfois une provision est effectuée les années « sans », parfois pas. Les vérificateurs de comptes suggèrent qu'un fonctionnement soit arrêté une pour toute et appliqué systématiquement à l'avenir.

Ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité avec remerciements au caissier, ce qui est accepté à l'unanimité.

Budget et cotisations 2023

Hyacinthe Litzler présente le budget publié dans le SIA-Info no 46, il débouche sur une perte estimée à CHF 2'620.-.

Les commentaires suivants peuvent être apportés :

- La participation à la manifestation Capa'cité a été chiffrée à hauteur de CHF 6'000.- tout en sachant que la somme de CHF 4'000.- est attendue au crédit par les associations.
- Les cotisations annuelles des membres individuels sont maintenues sans changement. Il en va de même des contributions de soutien des bureaux de la section.
- Les charges pour le secrétariat et pour la caisse restent inchangées.

Le budget est accepté à l'unanimité.

VI. Activités de la section

Les principales activités de la section au cours de l'année écoulée sont relatées en détail dans le SIA-Info N° 46, qui est présenté pendant la séance.

Les activités suivantes ont été proposées par la section :

- Visite de la galerie de sécurité du tunnel routier de Ligerz.
- Exposition « Dangers Naturels », même pas peur
- Afterworks, visites du chantier de percement du tunnel de la Clusette, etc.

Le comité s'attarde sur quelques points marquants :

Capacité et Forum des métiers

Capacité aura lieu à Neuchâtel du 4 au 9 septembre 2023, la préparation de la manifestation est en cours. Les membres responsables du comité d'organisation sont remerciés pour leurs précieux engagements.

Le Forum des métiers s'invite à nouveau cette année à l'édition 2023.

Pour toute information, voir le site www.capacité.ch

Coordination romande

Gilles Batista informe que l'année 2022 a été marquée par le grand retour des expositions avec « Danger Naturels », même pas peur ! et le « Concours Suisse ». Celles-ci ont permis de promouvoir les métiers SIA.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par l'adoption du règlement SIA 144 durant l'Assemblée des délégués et la publication du guide des bonnes pratiques pour organiser la passation des marchés publics.

Service de l'aménagement du territoire

Chaque trimestre, des tables rondes sont organisées par le SAT (Service de l'Aménagement du Territoire). La SIA.NE est représentée via Yannick Peter et Gilles Batista.

Toute question ou remarque liée à l'Aménagement du Territoire peut être transmise au secrétariat afin qu'elle soit relayée et proposée comme point à l'ordre du jour.

Site internet

Hyacinthe Litzler continue de mettre à jour régulièrement le site afin de tenir informés les usagers de l'actualité de la section et des événements à venir.

Pour rappel, l'adresse est www.ne.sia.ch et le contact courriel info@ne.sia.ch

Observatoire des marchés publics

L'année 2022 représente la 5^{ème} année de fonctionnement de l'association, ce qui a permis l'amélioration de son fonctionnement. La création de nouveaux outils corrobore les objectifs de cet observatoire via la création d'une formation marchés publics, la certification OMPr, l'adaptation du nouveau cadre réglementaire et légale ainsi que l'harmonisation des OMP suisses.

La permanence juridique

Le comité de la NE.SIA continue de fournir une permanence juridique dans les locaux situés au HUB à Neuchâtel, afin que chaque membre puisse bénéficier de conseils juridiques personnalisés.

gAn – SIA

Les initiatives prises afin de pérenniser le partenariat entre le gAn (groupement des Architectes neuchâtelois) et la section SIA.NE se concrétisent puisqu'une convention impliquant les deux associations est en cours d'établissement.

Quatre rencontres annuelles permettront de réunir deux représentants de chaque association, à savoir pour gAn, Pascal Deschenaux et André Escobar et pour la SIA.NE, Gilles Batista et Romain Sébrier.

Journées SIA – visites architecturales

Depuis 2006, les journées SIA sont l'opportunité, pour les architectes et les ingénieurs, de faire visiter au grand public leurs dernières réalisations. C'est une rencontre exceptionnelle qui offre aux personnes intéressées l'opportunité des lieux souvent inaccessibles.

Alexis Vienny remercie les membres de la SIA.NE pour leur implication dans ce projet devenu désormais un incontournable.

Pour toute autre information www.journees-sia.ch.

Distinction Romande d'Architecture (DRA)

La 5^{ème} édition de la Distinction Romande d'Architecture est gérée par les représentations du Canton du Valais et de Vaud. Le lancement officiel a eu lieu le 6 octobre 2022 à la résidence d'artiste la Becque à la Tour-de-Peilz.

Pour toute autre information, voir le site www.dra5.ch/dra5/

VII. Elections statutaires

Quatre membres arrivent cette année à la fin de leur mandat et leurs postes, au sein du comité sont à repourvoir, à savoir, Alexis Vienny, Fabio Sicurella, Perrine Bedoy-Bourquin et Gilles Batista. Le comité et les membres les remercient chaleureusement pour leurs engagements dans la société. Le comité de section se compose désormais de :

Présidence : Giona Preisig

Vice-présidence : Corinne Engel

Caisse : Romain Sébrier

Secrétariat : Frédéric Porret

Membres : Hyacinthe Litzler, Laurent Demarta, Kirsi Jacot, Barnabé Devaux et Gérard Meystre

Rachel Nenavoh relève qu'il est d'usage que le vice-président reprenne la Présidence. Le comité en a pris bonne note.

Vérificateurs des comptes : Jean-François Vullioud et Yannick Peter acceptent d'assurer le rôle de vérificateurs des comptes. L'assemblée accepte à l'unanimité et remercie Rachel Nenavoh et Laurent Demarta pour leur travail.

VIII. Objectifs 2023-2024 et divers

La section NE.SIA aura pour objectif de jouer son rôle d'unificateur en organisant des événements qui rassemblent ses membres, son rôle de promoteur des métiers SIA en participant aux forums de métiers et en donnant des prix aux jeunes diplômés de la branche, ainsi qu'en proposant des possibilités de formation continue.

Evénements prévus durant l'année 2023.

- Fin printemps – été, visite du chantier de la reconstruction du Grand-Pont à la Chaux-de-Fonds
- Automne, visite dans le domaine de l'architecture
- Cours SIA -form, conférences et afterworks en préparation.

- Réaliser un rapprochement avec l'ANIC pour le gAn, au moins une rencontre annuelle
- Faire redescendre les informations de la SIA Centrale concernant PLAVENIR
- Capa'Cité, recrutement dans le domaine du GC
- Promouvoir de manière accrue la relève dans le domaine du génie civil
- Rencontre avec les chefs des services cantonaux (ainsi que les inviter à nos AG)
- Forum des métiers (dans les hangars transN à Marin) pourrait remplacer à terme les Capa'Cité dans sa forme simple d'organisation

IX. Clôture de l'AG du 11 mai 2023

La séance est levée à 18h20 après que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été traités.

Les membres présents sont invités à poursuivre la soirée avec une visite du MBAL en compagnie de Nicolas Fröhlich, architecte responsable des lieux.

Le Locle, le 11 mai 2023

Frédéric Porret

4. Rapport du Président

4.1 Message du Président

Après une (première) visite du chantier pour la réalisation du projet de contournement du Locle (à répéter ces prochaines années), notre AG 2023 s'était déroulée au Musée des Beaux-Arts de la mère commune des Montagnes neuchâteloises. Les objectifs présentés lors de cette assemblée variaient de la promotion de la relève dans le domaine des métiers SIA, à l'organisation d'événements pour nos membres, en particulier en lien avec des projets locaux. Toutefois ces objectifs peuvent se réaliser uniquement si un comité de section solide et stable est en place. La consolidation et le renouvellement du comité est toujours un défi majeur, un peu comme partout pour les activités de milice. Le comité de la SIA.NE est continuellement renouvelé et des membres dynamiques, motivés et innovants nous ont rejoint ces dernières années. Je tiens donc à réitérer ma reconnaissance envers le comité qui a donné de son temps sans compter afin de faire avancer notre section. L'organisation des afterworks, moments de partage et de convivialité propices à l'échange mais également à la formation continue, la participation aux conférences et séance de la SIA Centrale (forum SIA, Assemblée des délégués, séance à la coordination romande, etc.) ou encore la mise en place de programmes et événements visant à motiver, soutenir et accompagner la nouvelle génération d'ingénieurs et d'architectes, sont d'autant d'efforts qui visent à assurer la pérennité des ces professions et à garantir son expertise.

Après 2 ans de présidence de la SIA.NE, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre contribution à cette société. C'est avec optimisme que je quitte cette fonction et j'adresse mes meilleurs vœux à la future présidence et vice-présidence.

Giona Preisig, président de la section NE.SIA

4.2 Synthèse des activités 2023

Après la visite du contournement du Locle du jeudi 11 mars 2023, 3 afterworks ont été proposés aux membres de la SIA.NE, un dans le domaine du génie civil – ouvrages d'art, chantier du Grand-Pont à la Chaux-de-Fonds, le mercredi 25 octobre 2023 (photo ci-dessous) et dans 2 dans le domaine de l'architecture, chantier du projet de rénovation de l'Hôtel de la Couronne à Cressier et chantier du projet Bella Vista à Neuchâtel, le jeudi 30 novembre 2023 et le 15 février 2024, respectivement. Dans le cadre de l'AG 2024, il est prévu de visiter le bâtiment à la Rue de l'Ecluse 5a, à Neuchâtel, situé au Nord de la colline du Château, au pied des nombreuses terrasses.

La SIA.NE a également participé et soutenu diverses activités et événements au courant de l'année 2023, tels que la 12^{ème} édition des Journées SIA, Distinction Romande d'Architecture (DRA5), Capacité et forum des métiers ainsi que récompensée des travaux de fin d'études en lien avec les métiers SIA.



Giona Preisig, président de la section NE.SIA

4.3 Communication et relations publiques

L'Assemblée des délégués 2023 s'est tenue en avril à Bâle, où les délégués de la SIA ont approuvé lors de leur assemblée d'avril 2023, la mise en œuvre d'un plan d'action pour le climat, l'énergie et les ressources. Ils ont appelé à une action plus affirmée de la société et de ses membres dans l'aménagement d'un cadre de vie durable. Lors du Forum SIA du 29 septembre 2023 à Bienne, la SIA a donné le coup d'envoi à l'élaboration du plan d'action. La démission de P. Dransfeld de la présidence en fin d'année 2022 en raison des divergences de point de vue quant à la conduite de la SIA a eu des répercussions aussi en 2023 sur le fonctionnement de la SIA Centrale, en particulier par la mise en place d'une commission spéciale dont le but est de faire de la lumière les motifs de cette démission. Toutefois, les délégués SIA ont manifesté en 2023 et en début 2024 leur souhait de tourner la page sur ce dossier. Pour rappel, une co-présidence ad intérim par l'ingénieur civil Alain Oulevey et l'ingénieur CVC Urs Rieder a été mise en place et a assuré la présidence du comité de la SIA Centrale en attendant l'Assemblée des délégués 2024.

Giona Preisig, président de la section NE.SIA

4.4 Objectifs 2024- 2025

Pour l'année à venir, la section NE.SIA souhaite poursuivre ses activités et favoriser la défense des intérêts de ses membres et leur cohésion. Des représentants participeront aux événements majeurs de la SIA Centrale, de nouveaux afterworks seront organisés, des actions seront également menées pour informer le public des enjeux majeurs de nos professions et intéresser les jeunes. Par ailleurs, le contact avec le Canton, les Communes et l'OMPr sera maintenu de manière étroite. Finalement la section NE.SIA participera et soutiendra l'organisation des 13^{èmes} journées de l'architecture et la Distinction romande d'architecture (DR6),

Corinne Engel, vice-présidente de la section NE.SIA

5. Administration

5.1 Comptabilité

5.1.1 Comptes 2023 - Pertes et Profits

	PP au 31.12.2023		BUDGET 2023	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Produits				
Cotisations bureaux		20'554.80		22'000.00
Cotisations SIA Centrale		12'412.50		12'000.00
Particip. Assoc. Capacité		3'900.00		4'000.00
Participation Associations OMPr		4'180.00		4'000.00
Soutien OMPr autres		1'926.00		-
Soutien extra SIA Centrale		2'625.78		5'000.00
Produit location HUB		-		-
Soutien expo dangers naturels		-		-
Produits sur confér/dépl.		1'200.00		1'000.00
Dividendes actions		384.00		380.00
Charges				
Observ. des marchés pub. OMPr	8'360.00		8'000.00	
Soutien prix DRA	5'100.00		4'500.00	
Expo Dangers Naturels	-		-	
Manifestations diverses & AG	1'791.90		2'500.00	
Journées SIA/DRA	1'700.00		-	
Capa'Cité	6'889.35		6'000.00	
Autres manifestations	1'656.50		2'500.00	
Publication A Voir	414.00		-	
Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00	
Forfait caissier	3'000.00		3'000.00	
Secrétariat FER	22.90		500.00	
Frais administr. & journal Info	785.05		1'000.00	
Documentation, cotis. Infos	1'056.40		1'500.00	
Location espace co-working HUB	4'000.00		4'000.00	
Frais comité & représentation	2'693.55		4'000.00	
GPA-NE	-		-	
Site internet SIANE	500.00		500.00	
Prix pour étudiants	2'000.00		2'000.00	
Frais de déplacements	66.75		1'000.00	
Totaux	50'036.40	47'183.08	51'000.00	48'380.00
Bénéfice/Perte exercice	- 2'853.32		- 2'620.00	
TOTAUX	47'183.08	47'183.08	48'380.00	48'380.00

Commentaires

Sur l'exercice 2023, la NE.SIA réalise une perte de CHF 2'853.32.-, cohérente avec la perte de CHF 2'620.- au budget (accepté lors de l'assemblée générale 2022.)

Les charges :

Elles ont globalement été conformes aux prévisions du budget 2023. Les frais de comité, AG et autres manifestations légèrement plus faibles que prévu au budget comprennent l'augmentation des coûts de l'OMPr de la DRA5 et de capacités plus importantes que prévues.

Les produits :

Ils ont été inférieurs au budget prévu principalement par une baisse du montant des cotisations solidaires des bureaux.

5.1.2 Comptes 2023 - Bilan

Bilan au 31.12.2023	Actif	Passif
Postfinance	59'531.12	
Actions "Maison SIA ZH"	1.00	
Actions Espazium Edition	1.00	
Impôt anticipé	134.40	
Actifs transitoires	15'069.78	
Matériel, télécopieur	1.00	
Passifs transitoires		3'500.00
Capital au 01.01.2023		74'091.62
	74'738.30	77'591.62
<i>Bénéfice/Perte au 31.12.2023</i>		- 2'853.32
TOTAUX	74'738.30	74'738.30

5.1.3 Comptes 2023 – détails transitoires et évolution capital

	Actifs transit.	Passifs transit.
HUB Location coworking (01.2024-10.2024)	3'334.00	
ANIC Participation OMPr 2023	875.00	
GAN Participation OMPr 2023	875.00	
Carte Postfinance	30.00	
SIA Centrale Journée SIA 2024	1'700.00	
SIA Centrale Péréquation financière 2023	2'625.78	
ANIC Participation Capacité 2023	1'900.00	
FUS Participation Capacité 2023	750.00	
FSB Participation Capacité 2024	750.00	
SIA Centrale soutien 2023	1'926.00	
Cotisation solidaire bureau 2023	304.00	
OMPr facture analyses 2023		3'500.00
TOTAUX	15'069.78	3'500.00

	2020	2021	2022	2023
Fortune				
Postfinance	60'919.88	64'546.03	62'890.37	59'531.12
TOTAUX	60'919.88	64'546.03	62'890.37	59'531.12

5.1.4 Rapport des vérificateurs

sia
société suisse des ingénieurs et des architectes
section neuchâtel



Assemblée générale du Mardi 19 mars 2023

Rapport des vérificateurs des comptes Exercice 2023

Les soussignés ont procédé le vendredi 23 février 2024 à la vérification des comptes de l'exercice 2023 dans les bureaux de la société sd Ingénierie SA à Peseux.

Cette vérification s'est déroulée avec la participation active du caissier M. Romain Sébrier et de Mme Francine Lobjois qui a mené à bien tout le travail de comptabilité.

Les vérificateurs ont passé en revue l'ensemble des écritures et des pièces justificatives et ils ont trouvé les comptes très bien présentés et parfaitement tenus. Toutes les questions utiles et nécessaires ont été posées, qui toutes ont reçu des explications satisfaisantes.

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes de l'exercice 2023 avec remerciements à son auteur, et d'en donner décharge au Comité.

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

Les vérificateurs :

Jean-François Vuilloud
Ingénieur civil dipl. EPFL/SIA

Peseux, le 23 février 2024

Yannick Peter
Ingénieur top. Dipl. EPF/SIA

c/o HUB
Rue des Terreaux 7
CH-2000 Neuchâtel

sia section neuchâteloise

www.ne.sia.ch
info@ne.sia.ch

5.2 Budget et cotisation 2024

5.2.1 Budget 2024 comparé aux comptes et budget 2023

	BUDGET 2024		PP au 31.12.2023		BUDGET 2023	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Produits						
Cotisations bureaux		21'000.00		20'554.80		22'000.00
Cotisations SIA Centrale		12'000.00		12'412.50		12'000.00
Particip. Assoc. Capacité				3'900.00		4'000.00
Participation Associations OMPr		4'200.00		4'180.00		4'000.00
Soutien OMPr autres				1'926.00		-
Soutien extra SIA Centrale		5'000.00		2'625.78		5'000.00
Produit location HUB				-		-
Soutien expo dangers naturels				-		-
Produits sur confér/dépl.		1'000.00		1'200.00		1'000.00
Dividendes actions		380.00		384.00		380.00
Sponsoring "jeunes talents"		1'000.00				
Charges						
Observ. des marchés pub. OMPr	8'500.00		8'360.00		8'000.00	
Soutien prix DRA			5'100.00		4'500.00	
Expo Dangers Naturels			-		-	
Manifestations diverses & AG	2'500.00		1'791.90		2'500.00	
Journées SIA/DRA	1'700.00		1'700.00		-	
Capa'Cité			6'889.35		6'000.00	
Autres manifestations	2'500.00		1'656.50		2'500.00	
Event. "jeunes talents"	4'500.00					
Publication A Voir	500.00		414.00		-	
Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
Forfait caissier	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
Secrétariat FER	500.00		22.90		500.00	
Frais administr. & journal Info	1'000.00		785.05		1'000.00	
Documentation, cotis. Infos	1'500.00		1'056.40		1'500.00	
Location espace co-working HUB	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
Frais comité & représentation	4'000.00		2'693.55		4'000.00	
GPA-NE			-		-	
Site internet SIANE	500.00		500.00		500.00	
Prix pour étudiants	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
Frais de déplacements	1'000.00		66.75		1'000.00	
Totaux	47'700.00	44'580.00	50'036.40	47'183.08	51'000.00	48'380.00
Bénéfice/Perte exercice	- 3'120.00		- 2'853.32		2'620.00	
TOTAUX	44'580.00	44'580.00	47'183.08	47'183.08	53'620.00	48'380.00

Commentaires

Les principaux postes sont reconduits au budget 2024. La SIA.NE poursuivra l'organisation d'événements et de manifestations en 2024 avec des visites et afterworks.

L'organisation de l'événement « jeunes talents » est un nouveau poste dans le budget.

5.2.2 Cotisations 2024

Les cotisations individuelles à la section sont sollicitées par la SIA simultanément aux cotisations personnelles au niveau suisse par un appel de cotisations effectué en début d'année. **Les cotisations de membre bureau SIA** (au niveau suisse) sont sollicitées par le secrétariat général SIA au printemps. **Les contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois** sont au contraire sollicitées directement par la section par un appel de cotisations lancé après l'assemblée générale. Ces ressources sont indispensables à la section pour accomplir ses buts et ses tâches en complément des cotisations personnelles qui n'assurent que la moitié de la couverture des charges. Elles donnent par ailleurs droit aux avantages suivants : présentation du bureau sur le site de la section, prix préférentiels lors de séminaires et conférences organisés par la section.

Seuls les bureaux membres SIA suisse sont autorisés à faire usage du label « Membre bureau SIA » et ont droit aux avantages qui en découlent (prestations SIA-services notamment). Cette notion est rappelée à chaque nouveau membre de la section avec le message de bienvenue.

Le tableau ci-après reflète les principaux montants des cotisations.

Qualité de membre	Cotisations 2021	
	SIA Suisse	section NE
Membres individuels		
- jusqu'à 65 ans	350.- avec TEC21 / Tracés / archi	75.-
- dès 66 ans révolus	100.- avec TEC21 / Tracés / archi	25.-
Membres étudiants	0.-	0.-
Membres bureaux SIA	selon échelle basée sur la masse salariale soumise à l'AVS, dès 280.-	
Contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois		80.- par poste de travail actif dans le canton de Neuchâtel, apprentis non compris. Min. 80.-

Vous retrouverez toutes informations concernant les cotisations sur le site de la SIA-CH selon le lien : <http://www.sia.ch/fr/affiliation/affiliation/membre-individuelle/>

Points 5.1 à 5.2, Romain Sébrier, caissier de la Section NE.SIA, mai 2023

5.3 Gestion des membres

8 nouveaux membres admis en cours de l'année 2023.

Membres individuels : Angela Adam, Ing. Dipl.-Ing. Arch./SIA
 Barnabé Devaux
 Nicolas Delley, MSc Ing. du territoire HES-SO/SIA
 Mendy Vincent, Ing. civil. dipl. HES, MSc Structural Design/SIA
 Yves Salus, Arch. dipl. HES/SIA
 Anne Olivieri Waelti, MA arch. EPF/SIA
 Kirsi Jacot, MSc Technology/SIA
 Didier Muelhauser, Ing. civil dipl. EPF/SIA

Nous leur souhaitons la bienvenue à la section neuchâteloise et comptons sur leur active participation dans le cadre de nos futures activités, manifestations ou visites. La liste complète des membres et la répartition par groupes professionnels sont disponibles sur le site Internet.

Nous comptabilisons malheureusement également 8 membres sortants pour l'année 2023:

Membres individuels : Graziano Bongini, Ing. dipl. EPFZ/SIA
 Jacques Bujard, Dr. ès lettres/SIA
 Suzanne Kaussler, arch. dipl. EPF/SIA
 Cédric Aklin, arch. dipl. SIA
 Jean-Marc Angehrn, ing. génie rural dipl. EPF/SIA
 Fabio Salvatore Emanuele Sicurella, ing. dipl. SIA
 Pedro Miguel Rodrigues de Almeida, MSc Ing. phys./SAI
 Vasco de Barros, Dipl. Ing. civil/SIA

Nous les remercions chaleureusement pour leur présence durant ces années et leur formulons nos meilleurs messages pour la continuité de leurs activités.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

6. Coordination NE.SIA

6.1 Assemblée des délégués

A l'initiative du groupe professionnel Architecture (BGA), les délégués de la SIA ont approuvé, lors de leur assemblée d'avril 2023, la mise en œuvre d'un plan d'action pour le climat, l'énergie et les ressources. Ils ont appelé à une action plus affirmée de la société et de ses membres dans l'aménagement d'un cadre de vie durable et fixés les objectifs suivants :

- S'entendre sur une compréhension commune de l'impact du changement climatique
- Montrer les implications concrètes de l'objectif de 1,5 °C pour la Suisse et en particulier pour le secteur de la construction
- Développer et appliquer une méthode permettant de calculer les émissions de Co2 des travaux de construction en y soustrayant les émissions négatives.
- Recenser, visibiliser et coordonner les projets et engagements actuels ou futurs contribuant à atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique.

La Sia donne le coup d'envoi à l'élaboration du plan d'action de son forum du 29 septembre 2023 et prévoit les jalons suivants :

- Jusqu'en mars 2024 état des lieux, recenser, visibiliser et coordonner les projets déjà menés par la société et ses membres.
- Jusqu'à l'Assemblée des délégués d'avril 2024, analyse pour affiner la compréhension commune et définition d'une méthode, montrer les implications concrètes du changement climatique et de l'objectif de 1,5 °C pour la Suisse et le secteur de la construction et développer une méthode permettant de calculer les émissions de Co2 des travaux de constructions en y soustrayant les émissions négatives.
- Jusqu'au Forum SIA de septembre 2024, identification de nouveaux champs d'action, lancer de nouveaux projets sur le front du climat, de l'énergie et des ressources visant à favoriser un cadre de vie durable.
- Jusqu'à l'Assemblée des délégués d'avril 2025, élaboration d'un plan de mesure, promouvoir et amplifier les actions transversales de la Société afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif de limitation du réchauffement climatique et mettre en œuvre les mesures formulées.

L'Assemblée des délégués 2024 aura lieu le 26 avril alors que le forum SIA 2024 le 13 septembre.

Giona Preisig, président de la section NE.SIA

6.2 Coordination romande

Pour la Coordination romande (CoRo), l'année 2023 était marquée par les préoccupations sur la passation des marchés publics et la capacité de la SIA à intervenir juridiquement.

L'organisation par SIA JU de l'événement « jeunes talents » qui a pour objectif de mettre à l'honneur les étudiants jurassiens lors d'une soirée de présentation de leur travail de diplôme nous a donné l'inspiration. La SIA.NE prévoit l'organisation d'un événement similaire en septembre 2024.

Romain Sébrier, membre de la section NE.SIA

7. Consultations et conseils techniques

7.1 Observatoire des marchés publics romands

L'OMPr est en fonction depuis 6 ans. Cette année, cet observatoire a diffusé 170 fiches techniques (+51 fiches / +50% par rapport à l'année précédente), ce qui constitue un record depuis sa création. Cette augmentation s'est principalement matérialisée sur le canton de Vaud (+36 fiches / +50% par rapport à l'année précédente). En revanche, le nombre de procédures dans le canton de Neuchâtel reste stable.

De manière générale, les appels d'offres ont représenté 79% des procédures analysées, ce qui est stable par rapport aux années précédentes. Parallèlement, la qualité des procédures a nettement progressé (+20%), puisque 78% des fiches sont sorties avec un smiley vert contre 58% en 2022. La cause de cette augmentation est probablement multifactorielle et en l'état délicate à identifier. Par ailleurs, il a été constaté que le dialogue mené par l'observatoire avec les maîtres d'ouvrage conduit régulièrement à une amélioration des procédures. En effet, sur 53 interventions, 24 (45%) ont mené à des améliorations.

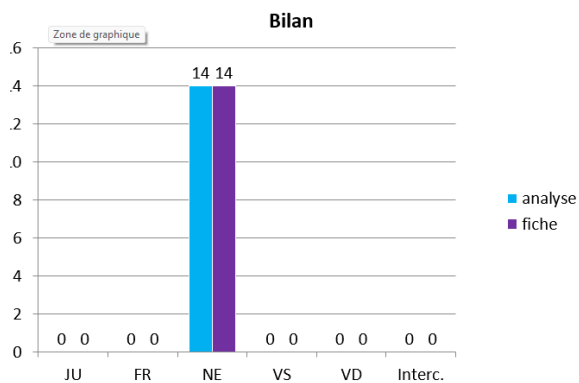
L'OMPr a coorganisé avec la SIA Vaud et le partenariat de l'UPIAV une session de 4 modules de cours sur le thème des marchés publics de services dans le domaine de la construction en automne 2023. Une formation axée sur les besoins des communes est en cours d'élaboration. Elle sera lancée en 2025.

L'OMPr dispose en outre d'un système de certification payant pour les appels d'offres, qui permet aux maîtres d'ouvrage de faire analyser leurs procédures avant publication sur SIMAP afin de garantir leur qualité. Une seule demande de certification a été faite en 2023.

A la demande de la SIA, les 8 observatoires, parmi lesquels un genevois, un romand, un tessinois et 5 suisse-alsaciens ont entamé des échanges afin d'accorder leur pratique, tout en tenant compte des différences régionales. Deux workshops ont eu lieu en 2023 et se poursuivront en 2024. L'objectif est de parvenir à définir une base commune pour une bonne pratique en matière de marchés publics.

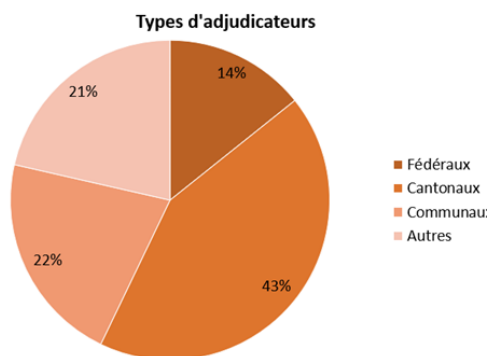
2. Rapport d'activité

Bilan 2023



2. Rapport d'activité

Bilan 2023



Corinne Engel, vice-présidente de la section NE.SIA

7.2 SAT – tables rondes

La table ronde du SAT réunit divers acteurs et « utilisateurs » du SAT et de la plateforme SATAC. La dernière séance du 12 mars 2024, a notamment porté sur l'entrée en vigueur des nouveaux plans d'aménagement local (PALs) et ses conséquences sur notre travail. A noter en particulier qu'entre le moment où le Conseil Général d'une commune vote un PAL et sa mise en œuvre définitive, les projets devront répondre aux deux PALs, l'ancien et le nouveau. S'il y'a des recours, cette disposition « transitoire » pourra durer plusieurs années. Soyez prêts !

A noter également qu'un permis est soumis aux lois au moment de sa délivrance et non de son dépôt. Il faut donc anticiper et connaître, voir appliquer les nouveaux PALs et les nouveaux règlements afférents, même s'ils ne sont pas encore en vigueur au moment du dépôt. Une information détaillée par le SAT est prévue.

Par ailleurs, le SITN a fait la démonstration de nouvelles fonctions, notamment en 3D, proprement époustouflantes, de plus, la commande de données sur un secteur est devenue gratuite au début de l'année, y compris en 3D.

La géomatique cherche à dialoguer avec des architectes utilisant le BIM afin de mieux connaître leurs besoins. Prendre contact avec Lena.Faivre@ne.ch.

Sites internet : <https://sitn.ne.ch/lidar/> et <https://sitn.ne.ch/geoshop/welcome>

Sur ce dernier, on notera en particulier l'onglet complément pour plan d'enquête, qui rassemble toutes les données utiles au dépôt d'un permis de construire.

Laurent Demarta, représentant NE.SIA auprès des Tables Rondes du SAT

7.3 SAT – Guide permis de construire

Le guide des Permis de Construire élaboré par le SAT est en ligne depuis deux ans. C'est un outil convivial qui permet de débroussailler le chemin parfois quelque peu sinueux du dépôt d'un permis de construire, notamment pour les architectes habitués aux procédures d'autres cantons.

Site internet : <https://guide-permis-construire.ne.ch/>

Laurent Demarta, membre de la section NE.SIA

7.4 Permanence juridique

Dans ses nouveaux locaux situés au HUB à Neuchâtel, le comité de la NE.SIA avait décidé en 2019 de mettre en place une permanence juridique. Ce service offert à nos membres avait pour vocation de pouvoir bénéficier de conseils juridiques personnalisés donnés en personne par un avocat de la SIA centrale pour des cas concrets et spécifiques rencontrés dans nos professions.

Cependant, cette initiative planifiée sur inscriptions a été stoppée en raison du peu d'inscrits en 2022 et 2023.

Le service juridique de la SIA central reste quant à lui actif et rappelons son existence sur notre site Web ou en direct à nos membres lors que nous sommes contactés spécifiquement sur un problème juridique rencontré par l'un d'entre eux dans ce domaine.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

7.5 Révision de l'ordonnance sur la formation des dessinateurs/trices CFC (Plavenir)

La révision des prescriptions sur la formation des dessinateur/trices CFC (orientation architecture, génie civil, architecture d'intérieur, architecte paysager, planification du territoire) suit son cours. Les programmes de formation pour les cours interentreprises ainsi que les plans d'études cadre pour les écoles professionnelles ont été publiés le 03 juillet 2023.

Plus d'information concernant Plavenir sur <http://www.plavenir.ch/fr>

Kirsi Jacot, membre de la section NE.SIA

7.6 Adhésion de la Sia à la Commission du domaine « Bâtiment et construction (COMDOM)

La ComDom permet la coordination des filières de formation.

On notera que la séance du 12 mars 2024 était la dernière de M. Pascal Brander qui part pour d'autres fonctions, et dont nous voulons saluer ici l'implication passionnée dans la formation de nos apprentis en général et dans cette commission en particulier.

A noter également que Move@ne.ch propose des bourses substantielles aux diplômés (CFC) pour des voyages, en particulier linguistiques, de 2 ans ou six mois, immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Parlez-en à vos apprentis.

Site internet : <https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SFPO/formations/Pages/Echange-et-mobilit%C3%A9.aspx>

Laurent Demarta, membre de la section NE.SIA

7.7 Modification de la loi cantonale sur les marchés publics (LCMP)

Une nouvelle loi sur les éventuels marchés publics a été adoptée le 5 septembre 2023, dans la continuité de l'adhésion du canton de Neuchâtel à l'accord intercantonal sur les marchés publics.

Deux recours ont été déposés auprès du Tribunal Fédéral contre les dispositions suivantes :

Respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes

Art. 6 ¹Les soumissionnaires doivent respecter l'égalité salariale entre femmes et hommes.

²Lorsque la valeur du marché dépasse 30'000 francs, l'adjudicateur invite tout soumissionnaire ayant des chances objectives d'obtenir l'adjudication du marché et employant au moins 20 travailleuses/travailleurs, les apprenti-e-s n'étant pas comptabilisé-e-s dans cet effectif, à fournir une analyse vérifiée de l'égalité des salaires effectuée en application des articles 13a et suivants de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes^[3].

Sous-traitance et location de personnel

Art. 9 ¹L'entité adjudicatrice peut limiter ou exclure le recours à la sous-traitance ou à la location de personnel dans l'appel d'offres.

²Le soumissionnaire doit indiquer dans son offre la part et le type de prestations qu'il entend sous-traiter, les coordonnées complètes de tous ses sous-traitants, ainsi que le recours à la location de personnel.

³Les sous-traitants et les sociétés de location de personnel doivent remplir les mêmes conditions de participation que le soumissionnaire. L'appel d'offres peut prévoir des conditions d'aptitudes particulières pour les sous-traitants.

⁴En cas de changement de sous-traitant en cours d'exécution du marché, l'adjudicataire doit en informer l'entité adjudicatrice avant la réalisation des prestations concernées, pour approbation.

⁵Le recours à des sous-sous-traitants (sous-traitance de 2^e niveau) est interdit, sauf si l'appel d'offres l'autorise. Dans tous les cas, le marché ne peut être sous-traité au-delà d'un deuxième niveau.

Travail temporaire

Art. 10 ¹Pour les marchés de construction, les soumissionnaires doivent justifier dans leur offre qu'ils disposent du nombre d'employées ou employés nécessaires à la réalisation de la prestation, tenant compte des alinéas suivants.

²L'adjudicataire ne peut recourir sur un chantier à un nombre de travailleuses et travailleurs temporaires dépassant les valeurs limites suivantes :

- a) de 1 à 3 employées ou employés fixes, maximum 2 travailleuses ou travailleurs temporaires ;
- b) de 4 à 6 employées ou employés fixes, maximum 3 travailleuses ou travailleurs temporaires ;
- c) de 7 à 11 employées ou employés fixes, maximum 4 travailleuses ou travailleurs temporaires ;
- d) de 12 à 20 employées ou employés fixes, maximum 5 travailleuses ou travailleurs temporaires ;
- e) dès 21 employées ou employés fixes, maximum 20% de travailleuses ou travailleurs temporaires (arrondis à l'unité supérieure).

³Le Conseil d'État prévoit des exceptions pour les situations particulières.

Par ordonnance des 5 et 14 décembre 2023, le Tribunal Fédéral a prononcé l'effet suspensif de ces deux recours, en ce sens que la loi est entrée en vigueur, mais les dispositions reproduites ci-dessus ne sont pas encore applicables.

L'un des recourant est Swisstaffing, association d'employeurs qui comprend 470 membres dans toute la Suisse. Selon les communiqués de presse correspondant, l'association considère que cette loi limite de manière illégale le recours au travail temporaire (violation de l'art 27 Cst. Féd. qui garantit la liberté économique) et crée une inégalité entre les entreprises, en défaveur des petites entreprises.

En effet, selon le nouvel art. 10 LMP, les soumissionnaires doivent justifier dans leur offre qu'ils disposent déjà du nombre d'employés suffisants pour réaliser la prestation requise, ce qui exclut de fait les petites entreprises des marchés en question.

Les arguments des recourants qui contestent le nouvel art. 6 LMP ne sont pas publiés.

Dans ce contexte, il est relevé que le fait de devoir fournir une analyse vérifiée des conditions d'égalité salariale est particulièrement contraignante et inhabituelle.

Corinne Engel, vice-présidente de la section NE.SIA

7.8 Cahier de charge pour les prestations en physique du bâtiment

L'Association Romande des Physiciens du Bâtiment (Arphybat) est une association politiquement indépendante au sens des articles 60 à 79 du Code civil suisse. L'association ne poursuit aucun but économique et ne vise pas la recherche de profit. Elle s'emploie à promouvoir la physique du bâtiment en Suisse Romande. Arphybat a édité le document cahier des charges du bâtiment (première édition – octobre 2023) à destination des Maîtres d'Ouvrage, des Architectes et autres planificateurs du milieu de la construction. Il a pour but de proposer un cahier des charges des prestations de physique du bâtiment selon les phases SIA.

Une première version est disponible en ligne et peut être commentée par les physiciens du bâtiment ainsi que par les architectes ou d'autres professionnels.

Site internet : <https://arphybat.ch>

Kirsi Jacot, membre de la section NE.SIA

8. Communications et relations publiques

8.1 Synergie gAn - SIA

De tout temps, la section SIA.NE a privilégié et maintenu les contacts avec nos confrères des autres associations professionnelles du canton telles que celles du gAn (groupement des architectes neuchâtelois).

Les comités de chaque représentation ont avisé favorablement la constitution d'une table ronde gAn – SIA. Ces rencontres associatives permettent d'échanger sur nos sujets communs, définir de nouvelles synergies, ceci dans le but de mieux défendre et représenter le milieu de l'architecture dans le canton.

3 tables rondes se sont déroulées en 2023. Entre autres sujets courant (OMPr, DRA, Afterworks), la protection du patrimoine contemporain est un sujet clé que les rencontres prévues en 2024 permettront d'approfondir.

Quatre rencontres annuelles se dérouleront en 2024 et permettront de réunir deux représentant/es permanent/es de chaque association.

Les délégués permanents à la table ronde, M. Pascal Deschenaux (architecte gAn), M. André Escobar (architecte gAn), M. Laurent Demarta (architecte SIA) et M. Romain Sébrier (ingénieur civil SIA).

Romain Sébrier, membre de la section NE.SIA

La dissolution de notre Groupe professionnel d'architectes (GPA) était liée à un rapprochement avec le gAn (Groupement des architectes neuchâtelois). Une coordination a donc été mise en place afin de mener des actions conjointes.

La dernière séance du 11 mars 2024, a permis de poser les bases d'un cycle de 3 conférences qui seront organisées les midis de certains mercredis de septembre ou octobre. Ce travail sera accompli en collaboration avec l'association Matilda, déjà active dans les régions plus méridionales de la Romandie.

Site internet : <https://materiautheque.ch/conferences/>

Laurent Demarta, membre de la section NE.SIA

8.2 Journées SIA – visites architecturales

Les journées portes ouvertes de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines sont un rendez-vous incontournable pour les amatrices et amateurs de la culture du bâti. Elles se tiennent tous les 2 ans et offrent un instantané de la construction suisse romande contemporaine. Habitations individuelles, logements collectifs, espaces publics, lieux culturels, ouvrages d'art, etc. Tous les types de bâtiments, neufs ou rénovés, sont mis à l'honneur.

Pendant trois jours, du 2 au 4 juin 2023, les architectes et ingénieurs romands ont fait découvrir leur travail, avec une centaine de réalisations présentées à travers les six cantons romands. 4 objets pouvaient être visités dans le canton de Neuchâtel :



Hyacinthe Litzler, membre de la section NE.SIA

8.3 DRA – distinction romande d'architecture

La Distinction Romande d'Architecture est une manifestation quadriennale née de l'initiative commune des associations professionnelles (dont la SIA), des architectes cantonaux romands et de plusieurs villes. Elle a pour vocation :

- De distinguer des réalisations exemplaires dans les cantons romands (y compris la partie francophone du canton de Berne) dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie civile et des ouvrages d'art, du paysagisme et des espaces publics, ou des contributions significatives dans l'un de ces domaines pendant la période concernée.
- D'ouvrir le grand public au rôle culturel et responsable de l'art de bâtir l'environnement.
- De valoriser l'engagement primordial dans la qualité architecturale des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des acteurs en général de la construction.

DRA5- 2022 (5^{ème} édition)

L'édition en cours est gérée par les représentations du Canton du Valais et de Vaud sur le thème de « L'architecture sur la place publique »

Le processus de candidature s'est achevé fin janvier 2023 et a reçu 314 projets. Après examen des dossiers, et visites de plusieurs bâtiments, 17 réalisations ont été nominées, parmi lesquelles se trouvent 6 lauréats.

Stéphanie Bru, architecte à Paris et présidente du jury précise :

« Les projets retenus sortent des conventions, assument leur écriture parfois particulière, hors mode ou hors école. Les projets lauréats vont même un cran plus loin en dépassant leur simple programme, et en proposant des solutions (urbaines, spatiales ou constructives) qui pourraient être déployées comme des petits manifestes.

Sans que nous l'ayons prémédité, cinq des six projets lauréats (et plusieurs projets nominés) intègrent du bâti ancien. Ce jeu de confrontation d'époques est aussi une manière de revisiter des enjeux purement contemporains : composition avec l'identité locale (avec ce rapport particulier entre urbain, rural, montagne et vallée propre à la Suisse), récréation d'atmosphères et réutilisation des matériaux, affirmation d'un art de construire conscient des enjeux écologiques. Ce détour par le passé montre aussi la capacité de l'architecture à s'adapter et à se réinventer, constat qui doit interpeller le tout-venant du bâti contemporain, souvent confiné dans un fonctionnalisme trop rigide.

Ainsi, les meilleurs projets ne sont pas seulement ceux qui arrivent à l'heure. Ce sont même ceux, qui, en naviguant à travers les époques, désignent un futur possible de l'architecture. »

La cérémonie des distinctions de la DRA 5 a eu lieu le 21 mai 2023 dès 10h00 à la Salle Del Castillo à Vevey. L'exposition itinérante des projets intègre, en compléments des photographies, un parcours sonore élaboré à partir d'enregistrements effectués aux abords des objets nominés.

L'exposition était visible au Pérystyle de l'Hôtel de Ville à Neuchâtel du 2 au 24 février 2024.

Pour la prochaine et 6^e édition de la DRA, il est prévu que le canton de Neuchâtel soit l'hôte de la manifestation.

Hyacinthe Litzler, membre de la section NE.SIA

8.4 Capa'cité et Forum des métiers

La manifestation Capa'cité dédiée à la jeunesse et aux acteurs de la formation professionnelle a eu lieu du 4 au 9 septembre 2023 dans la ville de Neuchâtel.

La section neuchâteloise de la SIA a contribué à la réalisation de la tente « Bâtiment et construction » regroupant les métiers de dessinateurs (orientation architecture, génie civil, planification du territoire), de géomaticien et d'agent d'exploitation. L'organisation de la manifestation se fait en collaboration avec le centre de la formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), le Groupement des Architectes Neuchâtelois (gAn) et l'Association Neuchâteloise des ingénieurs civils (ANIC).

Les jeunes et leurs familles pouvaient prendre connaissance des différents métiers et programmes de formation grâce aux panneaux explicatifs, aux maquettes interactives et en discutant avec les personnes présentes. Un nombre parmi les membres SIA a participé en racontant leur quotidien professionnel et en répondant aux questions des visiteurs.

Le Forum des métiers s'est déroulé le 7 septembre, sur place également, afin de permettre aux jeunes à la recherche d'information et/ou d'une place d'apprentissage de poser leurs questions aux OrTras et associations professionnelles du domaine.

Site internet : <https://www.capacite.ch/>

Kirsi Jacot, représentante de la section NE.SIA auprès du comité d'organisation de Capa'cité

8.5 Séminaires et conférences

La NE.SIA relaie à ses membres les informations relatives aux formations et conférences organisées en lien avec la construction et la culture du bâti.

Neuchâtel accueille notamment des sessions de formation SIA inForm qui figurent parmi les institutions de référence pour la formation continue des architectes et des ingénieurs, grâce à des cours ajustés à leur branche et axés sur la pratique. Son but est de maintenir et d'étoffer les compétences nécessaires aux professionnels suisses des études pour la construction, les techniques et l'environnement.

Le dernier cours, du 8 février 2024 (au CPNE), traitait de l'architecture et des handicaps, tout sur la Norme SIA 500 « Constructions sans obstacles ».

Pour de plus amples informations concernant les prochains cours proposés, vous pouvez consulter :

<https://www.sia.ch/fr/services/sia-inform>

Hyacinthe Litzler, membre de la section NE.SIA.

8.6 Afterwork

Nous avons réalisé 3 afterworks en 2023, la visite du chantier de sécurisation de l'ancienne carrière des Granges au Locle en mai 2023 (en marge de l'AG), la visite du chantier du Grand-Pont à la Chaux-de-Fonds en octobre 2023 et enfin la visite du chantier la Couronne à Cressier en novembre 2023.

L'année 2024 s'annonce plus riche en afterworks avec l'organisation de plus de 5 visites qui seront dévoilées au fil des mois.

On vous attend bien évidemment nombreux.

Romain Sébrier, membre de la section NE.SIA

8.7 Présentation des professions SIA aux écoles / Prix et récompenses

Le comité n'a pas eu d'opportunités de pouvoir présenter aux étudiants les professions SIA liées au domaine de la construction. Nous espérons cependant pouvoir présenter de manière plus active les différents métiers de la SIA en 2024, notamment en s'inspirant de la manifestation « Jeunes Talents » organisée par la section jurassienne en août 2023. L'objectif de la manifestation sera de créer des liens entre les étudiants neuchâtelois effectuant leurs études dans les HES et les EPF, les lycéens et les apprentis ainsi que les professionnels du domaine de la construction.

Un prix a été décerné à l'étudiant du gymnase Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds, M. Gauthier Guyaz, pour son travail de diplôme sur la modélisation des feux de forêts (ingénieur forestier).

Kirsi Jacot, membre de la section NE.SIA

8.8 Site internet

Le site internet regroupe les informations officielles de la section SIA Neuchâtel. On y retrouve les statuts, les listes des membres NE.SIA, le comité et la liste des experts SIA, ainsi que les liens vers les services de la SIA. Le fil d'actualité est régulièrement mis à jour pour informer de l'actualité de la section et des événements à venir. L'adresse du site internet de la section : www.ne.sia.ch et le contact courriel : info@ne.sia.ch.

Une refonte du site internet est en cours. Le projet est dirigé par la SIA Centrale. La mise en service de ce nouveau site n'est pas encore connue (sûrement d'ici à fin 2024).

Barnabé Devaux, membre de la section NE.SIA

9. Organe de la section

9.1 Statuts

Aucune modification des statuts n'a été entreprise depuis le 23 mai 2014.

Giona Preisig, président de la section NE.SIA

9.2 Nomination comité et délégués de section

Comité

Le comité 2023 était composé et organisé de la façon suivante :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Présidence	Giona Preisig	Géologue
Vice-présidence	Corinne Engel	Avocate
Caissier	Romain Sébrier	Génie civil
Secrétariat	Frédéric Porret	Génie civil
Membres	Hyacinthe Litzler	Géomètre
	Kirsi Jacot	Environnement
	Barnabé Devaux	Génie civil
	Laurent Demarta	Architecture
	Gérard Meystre	Architecture

Le comité 2024 sera composé et organisé de la façon suivante (les nouveaux membres sont proposés lors des AG) :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Présidence	Corinne Engel	Avocate
Vice-présidence	Laurent Demarta	Architecture
Caissier	Romain Sébrier	Génie civil
Secrétariat	Frédéric Porret	Génie civil
Membres	Hyacinthe Litzler	Environnement
	Giona Preisig	Géologue
	Kirsi Jacot	Environnement
	Barnabé Devaux	Génie civil
	Georgios Trantas	Architecture

Pour 2024, Corinne Engel (Avocate) sera notre nouvelle présidente.

La vice-présidence est reprise quant à elle par Laurent Demarta, soit par le domaine de l'architecture.

Gérard Meystre (Architecte) a quitté le comité pour raisons familiales. Il sera remplacé par Georgios Trantas, architecte à la Ville de la Chaux-de-Fonds à qui nous souhaitons la bienvenue,

Quatre membres arrivent l'année prochaine à la fin de leurs mandats initiaux et leurs postes au sein du comité sont à pourvoir, Corinne Engel (Avocate), Hyacinthe Litzler (Géomètre), Frédéric Porret (Génie civil) et Giona Preisig (géologue).

Le comité se réjouit de recevoir les propositions de candidature et ainsi poursuivre le passage de témoin.

Composition déléguée hors comité NE.SIA

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Vérificateur de compte	Yannick Peter	Architecte
Vérificateur de compte	Jean-François Vullioud	Génie civil
Membre de la commission cantonale pour l'énergie	Martin Kernen	Technique

Les vérificateurs des comptes 2024 seront déterminés lors de l'assemblée générale 2024.

Délégués aux assemblées des délégués :

Chaque section dispose de deux délégués. Il s'agit du Président et d'un membre du comité, leur fonction dure deux ans.

Groupes professionnels suisse, représentants de la NE.SIA :

À la suite de la modification des statuts de la SIA suisse en 2014, les représentants des sections dans les groupes professionnels ne sont plus prévus. L'organe dirigeant de chaque groupe est le conseil du groupe professionnel.

Il n'y pas de représentants neuchâtelois dans les conseils des groupes professionnels.

Autres fonctions au sein de la SIA de membres neuchâtelois :

Mazal Chevallier, Membre de la commission SIA 118/262

Thomann Michel, Membre de la commission SIA 263

Erdjan Opan, Membre du conseil d'expert SIA énergie

Denis Clerc, Membre senior

Olivier Schneider, Membre de la commission SIA 104 pour les prestations et honoraires des ingénieurs forestiers

Olivier Schneider, Membre de la commission du règlement SIA 311, Modèle de prestations planification et conseil

Jan Philipp Robra, Vice-président de la commission SIA pour les normes environnementales et de développement durable (KNU)

Merci de bien vouloir signaler toute modification ou un éventuel oubli par rapport à cette liste.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

10. Mémorandum des assemblées et membres comité NE.SIA

10.1 Mémorandum des assemblées NE.SIA

		Neuchâtel	Boudry	Val-de-Travers	Le Locle	La Chaux-de-Fonds	Ligerz/Gléresse (BE)
2008	Complexe CMN-HEG de Crêt-Taconnet à Neuchâtel CPLN et café des Arts à Neuchâtel	X					
2009	Temple maçonnique, Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds ABC La Chaux-de-Fonds					X	
2010	Centrale de chauffage à distance de Lignièrès Auberge de Commune, à Lignièrès	X					
2011	Présentation du projet Robosphère, La Chaux-de-Fonds Club 44, à La Chaux-de-Fonds					X	
2012	Fête pour les 175 ans de la SIA HE Arc, Espace de l'Europe à Neuchâtel	X					
2013	Présentation du projet d'Iles solaires sur le lac de NE Bateau de la société de navigation LNM, au port de NE	X					
2014	Visite du Musée militaire de Colombier Restaurant du Château à Colombier		X				
2015	Visite de l'ancien Manège à la Chaux-de-fonds. Restaurant du Mö					X	
2016	Visite de la Maison de l'Absinthe à Môtiers, cocktail dinatoire sur place			X			
2017	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2018	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2019	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2020	HUB Neuchâtel, Conférencier ; M. Laurent Guidetti sur le thème « climat et territoire », cocktail dinatoire sur place (restrictions pandémie).	X					
2021	HUB Neuchâtel, Conférencier ; M. Emery sur le thème « du bois et de la construction en Suisse », cocktail dinatoire sur place (restrictions pandémie).	X					
2022	Galerie de secours du tunnel de Ligerz Conférencier ; M. Matthias Neukomm pour commenter la visite de la galerie du tunnel autoroutier sous la conduite de M. Raphaël Paillard (chargé de sécurité, UT IX), cocktail dinatoire sur place.						X
2023	Musée des Beaux-arts du Locle (MBAL) Visite du chantier pour la sécurisation de l'ancienne carrière des Granges en vue de la réalisation du futur portail ouest du tunnel du Locle (avec présentation du projet du contournement par l'OFROU). Apéritif dînatoire et visite du bâtiment rénové de MBAL accompagnée par l'architecte Nicolas Fröhlich.				X		
2024	HUB Neuchâtel, Visite des immeuble rue de l'Ecluse 5a/b avec le bureau GD Architectes, cocktail dinatoire sur place.	X					

10.2 Mémoire des membres comité NE.SIA

Le président est élu pour 2 ans, rééligible 1 fois. Les membres sont élus pour 2 ans, rééligibles 2 fois.

P = président, VP = vice-président, S = secrétaire, C = caissier, x = membre

	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Cédric Bart	x																	
Daniel Philippin	x	x																
Julien Dubois	P	P	x															
Andreas Hufschmid	C	C	C	C														
Jean-Marc Angehrn	S	S	x	x														
Görge Blendermann	x	x																
Antonio Gallina	x	x	x	x	x													
Jacques L'Eplattenier	VP	VP	P	P	x													
Jérémie Crisinel	x	x	x	x	C	C												
Pierre Sandoz		x	x	x														
Nicolas Berner					x	x												
Jean-François Vullioud			S	S	S	S	S	x										
Quitterie Barthou			x	VP	P	P	x	x										
Stéphane Horni				x	x	VP	P	P	x									
Delphine Jeanneret-Gris					x	x	x	x	x	x								
Yannick Peter					x	x	x	x	x	x								
Christopher Pannett						x	x	x	x	x	x							
Rachel Nenavoh						x	C	C	C	C	C							
Pascal Chopard							x	S	S	S	S	x						
Jan Philipp Robra							x	VP	P	P	VP	x						
Sébastien Droz									x	x	P							
Fabio Sicurella									x	x	x	P	P	x	x	x		
Alexis Vienny										x	x	x	x	x	x	x		
Hyacinthe Litzler											x	C	C	C	C	C	x	x
Perrine Bedoy											x	x	x	x	x	x		
Frédéric Porret												x	x	x	S	S	S	S
Gilles Batista												VP	VP	P	P	x		
Corinne Engel												S	S	x	x	x	VP	P
Mathieu Jeanneret-Gris												S	S					
Giona Preisig													x	VP	VP	P	P	x
Romain Sebrier															x	x	C	C
Laurent Demarta																	x	VP
Kirsi Jacot																	x	x
Barnabé Devaux																	x	x
Gérard Meystre																	x	
Georgios Trantas																		x

Publication annuelle de la section NE.SIA/ 2024